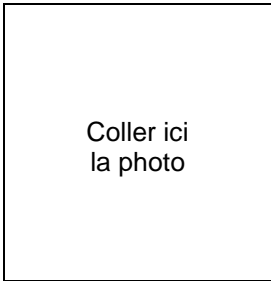


INSTITUTION SAINTE MARIE

2, rue de l'abbaye
92160 ANTONY
☎ 01.46.11.58.00
📠 01.46.11.58.20

**DEMANDE D'INSCRIPTION
AU LYCEE**

En classe de : SECONDE
Pour l'année scolaire 2017 – 2018



NOM (en lettres capitales) : _____
Prénoms : _____
Né(e) le : _____ à _____
Nationalité : _____ Religion : _____
Baptême : _____ à _____
Etablissement scolaire actuellement fréquenté : _____
Ville : _____ Département : _____
Adresse mail de l'élève : _____
Tel Portable de l'élève : _____

RESERVE AU SECRETARIAT
Dossier N° _____
Autre demande _____

RDV le _____
Répondu le _____
Définitif le _____

DECISION DE LA DIRECTION

Nom et adresse auxquels envoyer le courrier postal : _____

Code Postal : _____ Ville : _____
Tél. du domicile : _____ Liste rouge : OUI NON
Adresse e-mail : _____
Tél. prof. du Père : _____ de la Mère : _____
Tél. port. du Père : _____ de la Mère : _____

Nom & prénom du Père : _____
Profession du Père : _____
Le Père est-il ancien élève d'un établissement catholique ? _____
Si oui, lequel ? _____
Nom de j.f. & prénom de la Mère : _____
Profession de la Mère : _____
La Mère est-elle ancienne élève d'un établissement catholique ? _____
Si oui, lequel ? _____
Nb. d'enfants : _____ dont présent(s) à Ste. Marie : _____
Situation de famille (décès, divorce, etc.) : _____
Personne responsable de l'élève (le cas échéant) : _____

F	A						
----------	----------	--	--	--	--	--	--

A _____ le _____ Signature du Père :

Signature de la Mère :

I – SCOLARITE :

Classe suivie cette année :

Classe éventuellement doublée :

Avez-vous suivi un cursus bilangue ? Si oui, lequel :

Anglais / Espagnol Anglais / Allemand

depuis la classe de :

Avez-vous suivi un cursus euro ? Si oui, lequel :

Anglais / Espagnol

depuis la classe de :

Anglais / Allemand

depuis la classe de :

Autre :

depuis la classe de :

II – RENSEIGNEMENTS SUR L'ELEVE ET SUR SA SCOLARITE :

Joindre une lettre à ce dossier pour nous indiquer les situations qu'il nous faut connaître pour gérer au mieux la scolarité de votre enfant (exemple : PAP ou PAI déjà mis en place).

Lettre jointe : **oui** **non**

Dans le cas des familles séparées :

Adresse 2, numéro de téléphone et mail (pour l'envoi des documents) :

.....
.....
.....
.....

(Joindre une photocopie du jugement pour l'envoi des bulletins)

Avez-vous l'intention de demander une inscription dans un autre établissement ? **oui** **non**

Si oui, le(s)quel(s) ?

.....
.....

III – POUR CHOISIR LE PROFIL DE VOTRE SECONDE, IL FAUT SAVOIR QUE :

- ❖ Toutes les classes de seconde permettent l'accès à toutes les classes de première. Il n'y a donc pas de prédétermination.
- ❖ Il faut conserver au maximum ses options pour un meilleur dossier et un meilleur baccalauréat (notamment langue 3 et langues anciennes).
- ❖ Dans chaque seconde, il y a :
 - un groupe d'enseignements communs,
 - deux enseignements d'exploration dont le 1^{er} est Sciences économiques et sociales.
- ❖ Les langues vivantes sont :
 - l'**anglais** pour la langue vivante 1,
 - l'**allemand** ou l'**espagnol** pour la langue vivante 2,
 - le **japonais** pour la langue vivante 3,
 - le **chinois** pour la langue vivante 3 (enseignement actuellement hors contrat),
 - **LV3** par le CNED (faire une lettre de demande d'autorisation au Censeur).

Dans tous les autres cas, joignez une lettre de demande et d'explication à votre dossier.

CHOIX DES DISCIPLINES EN SECONDE GENERALE

1. Le terme « exploration » invite à découvrir **des domaines de connaissances** auxquels n'incite pas forcément le naturel de chacun.
2. Aucun n'est indispensable pour suivre une série générale. Le choix n'entre pas en ligne de compte lors du conseil trimestriel d'orientation.
3. Pour mieux connaître les enseignements d'exploration, vous pouvez vous reporter au document « Les années Lycée » page 5.
4. Jumelage avec Hanovre au mois de novembre (coût prévisionnel 2016-2017 : 265 €).
5. Jumelage avec Valencia pour les élèves inscrits en arts du patrimoine espagnol (coût prévisionnel 2016-2017 : 840 €)
6. Possibilité d'un séjour culturel et linguistique en Australie au mois de juin (coût prévisionnel 2016-2017 : 3 700 €)

CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'INSTITUTION SAINTE MARIE

Veillez remplir soigneusement ce dossier et le remettre le jour de l'entretien, accompagné des pièces demandées.

L'admission dans une classe du Lycée Sainte Marie est fonction :

1. du nombre de places autorisé pour chaque classe,
2. de la qualité du dossier.

Les familles sont avisées de la décision prise, qui peut être :

– soit une acceptation

***SUBORDONNEE A L'ADMISSION DANS LA CLASSE DEMANDEE
PRONONCEE PAR L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE***

– soit une mise en attente de place ou de confirmation de progrès,

– soit un refus en raison du manque de places, ou de la faiblesse du dossier.